

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
VALANT PROCES VERBAL
 (cf décision du Conseil d'Etat n°277087 - du 05 décembre 2007)
SEANCE DU 28 AOUT 2018

DATE DE LA CONVOCATION	22 AOUT 2018
DATE D'AFFICHAGE	22 AOUT 2018
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE	15
NOMBRE DE CONSEILLERS PRÉSENTS	14
NOMBRE DE CONSEILLERS ABSENTS	1
- AYANT DONNÉ POUVOIR	1
- N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR	0

Le 28 août 2018 à Dix Huit Heures, le **CONSEIL MUNICIPAL** de la Commune de VARS, dûment convoqué par M. le Maire, s'est réuni dans la salle du Conseil municipal à la Mairie, sous la présidence de M. Dominique LAUDRÉ, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS (14) : M. Christophe BENOIT, M. Eric COLLOMBON, M. Norbert COSTE, M. Edouard DAVID, M. Arnaud DE BLUZE DE ST ARROMAN, , M. Michel DOMINIQUE, M. Simon GIRAUD, M. Marc GUEYDON, M. Dominique LAUDRÉ, Mme Elisabeth MAEGHERMAN, M. Bruno MARTIN, Mme Raphaëlle MARTOIA, M. Laurent RISOUL, M. Hervé WADIER.

ÉTAIENT ABSENTS et EXCUSÉS (1) :

- **AYANT DONNÉ POUVOIR (1)** :
 - o Mme Cécile DISDIER ayant donné pouvoir à M. Laurent RISOUL
- **N'AYANT PAS DONNE POUVOIR (0)** :

NOMBRE DE VOTANTS : 15

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Hervé WADIER.

<u>Quorum au cours de la séance</u>		<u>Présents</u>
<u>Délibérations N° 2018-138 à N° 2018-142</u>	<u>Nombre de votants :</u> 15	14
<u>Délibération N° 2018-143 à N° 2018-144</u> Monsieur Gueydon s'est absenté et ne participe ni au débat ni au vote.	<u>Nombre de votants :</u> 14	13
<u>Délibérations N° 2018-145 à N° 2018-148</u>	<u>Nombre de votants :</u> 15	14

1. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL ET INTERCOMMUNALITE

M. le Maire ouvre la séance du Conseil municipal à 18h10.

Le Conseil municipal nomme **Hervé WADIER** en tant que secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 24 juillet 2018 n'appelant pas d'observations est adopté à l'unanimité.

2. URBANISME - FONCIER- IMMOBILIER

N°2018-140 : Occupation du domaine communal public avec « Les Crins de la Forêt Blanche » - Convention

Le Conseil municipal (le pouvoir ayant été exercé), à l'unanimité,

- **Approuve** la convention avec « Les Crins de la Forêt Blanche » - Provence Hippo Services - pour l'occupation du domaine communal pour la saison d'hiver 2018-2019.
- **Donne** tous les pouvoirs au Maire pour l'exécution de cette décision.

3. DELEGATION DE SERVICES PUBLICS- MARCHES PUBLICS-TRAVAUX

N°2018-141 : Ecran Vidéo Led - Acquisition et installation - Office de Tourisme des Claux

Le conseil municipal (le pouvoir de Cécile DISDIER à Laurent RISOUL ayant été exercé), par 3 voix contre (Edouard DAVID, Arnaud DE BLUZE DE ST ARROMAN, Simon GIRAUD), 0 abstention et 12 voix pour ;

- **Approuve** l'acquisition de cet écran pour un montant de 42 000.00 €HT.
- **Et décide** de l'inscription d'une somme de 55 000.00 €TTC au budget principal, section investissement, opération n°63.

N°2018-142 : Installation de toilettes sèches PMR au Col de Vars

Le Conseil municipal (le pouvoir ayant été exercé), à l'unanimité,

- **Approuve** la commande auprès de la SCOP « Gens des Hauts » - 05600 GUILLESTRE, pour la fourniture et la pose d'une cabine de toilettes sèches PMR, avec urinoir séparé au col de Vars, pour un montant de 22 835.00 €HT (27 40200 €TTC), étant précisé que la dépense correspondante sera imputée au budget principal, section investissement, opération n°63.

N°2018-143 : Maison des Jeunes de Sainte-Marie - Démolition - Attribution des marchés

Le Conseil municipal (le pouvoir ayant été exercé), à l'unanimité,

- **Autorise le Maire à signer les marchés de travaux suivants :**
 - Pour le lot 1, avec l'entreprise TTB Amiante - 05200 EMBRUN, pour un montant de 11 794,00 €HT (14 152,80 €TTC) ;
 - Pour le lot 2, la SAS GUIRAMAND - 05190 REMOLLON, pour un montant de 18 705,00 €HT (22 446,00 €TTC) y compris l'option relative à la dépollution et à l'enlèvement de la cuve enterrée.

N°2018-144 : SEM SEDEV - Financement du plan pluriannuel - Garantie d'emprunt

Le Conseil municipal (le pouvoir ayant été exercé), à l'unanimité,

- **Sollicite la levée des garanties accordées à la SEM SEDEV :**
 - pour un emprunt de 267 500 €HT souscrit en 2005 auprès de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes (BPAURA) arrivant à échéance en 2019
 - pour un emprunt de 275 000 €HT souscrit en 2005 auprès du CIC-Lyonnaise de Banque arrivant à échéance en 2019
 - pour un emprunt de 540 000 €HT souscrit en 2005 auprès de la BNP arrivant à échéance en 2019
 - pour un emprunt de 273 000 €HT souscrit en 2006 auprès de la BPAURA arrivant à échéance en 2021
 - pour un emprunt de 273 000 €HT souscrit en 2006 auprès de la Société Générale arrivant à échéance en 2021
 - pour un emprunt de 273 000 €HT souscrit en 2006 auprès de la CIC-Lyonnaise de Banque arrivant à échéance en 2021

4. FINANCES COMMUNALES ET SUBVENTIONS

N°2018-145 : Taxe de séjour - Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2019

Le Conseil municipal (le pouvoir de Cécile DISDIER à Laurent RISOUL ayant été exercé), par 2 voix contre (Christophe BENOIT, Cécile DISDIER) 0 abstention et 13 voix pour,

- **Rapporte les mesures approuvées par délibération n°2018-122**
- **Approuve les tarifs ci-dessous et leurs modalités d'application**

Catégories d'hébergement	Tarifs applicables
Palaces	3,00 €
Hôtels de tourisme, résidences de tourisme, meublés de tourisme 5 étoiles	2,00 €
Hôtels de tourisme, résidences de tourisme, meublés de tourisme 4 étoiles	1,50 €
Hôtels de tourisme, résidences de tourisme, meublés de tourisme 3 étoiles	1,00 €
Hôtels de tourisme, résidences de tourisme, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	0,90 €
Hôtels de tourisme, résidences de tourisme, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1, 2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes	0,75 €

et à 3,5% du coût par personne de la nuitée dans la limite du tarif le plus élevé adopté par la collectivité ou s'il est inférieur à ce dernier, du tarif plafond applicable aux hôtels de tourisme 4 étoiles, soit 2,30€. Le coût de la nuitée correspond au prix de la prestation d'hébergement hors taxes ;

5. FONCTIONNEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX - INTERCOMMUNALITE

N°2018-146 : Microcrèche « Les Raffis » - Recrutement saisonnier

Le Conseil municipal (le pouvoir ayant été exercé), à l'unanimité,

- **Autorise** le recrutement de deux contractuels saisonnier à temps plein
- **Autorise** Le Maire à signer les contrats de travail.

N°2018-147 : Microcrèche « Les Raffis » - Congé maternité - Remplacement

Le Conseil municipal (le pouvoir ayant été exercé), à l'unanimité,

- **Autorise** le recrutement d'un agent contractuel à temps non complet de 17h50
- **Autorise** Le Maire à signer le contrat de travail

N°2018-148 : Recrutement d'un délégué à la protection des données (DPD)

Le Conseil municipal (le pouvoir ayant été exercé), à l'unanimité,

- **Accepte** la mutualisation des fonctions de DPD avec les Communes constituant la CCGQ
- **Autorise** le Maire à mettre en œuvre la démarche et signer tout document y afférent
- **Autorise** le Maire à engager les dépenses correspondantes sur un ou plusieurs exercices dans les limites des crédits budgétaires alloués

6. INFORMATIONS SUR LES DECISIONS DU MAIRE

En application de l'article L.2122-23 du CGCT, le Maire rend compte au Conseil municipal des décisions prises du 27 juillet au 28 août 2018 :

Numéro	Attributaire	Décide	Montant TTC
N°2018-20	Equipement des cabanes pastorales acquisition de kits solaires	L'Agneau Soleil 04200 SISTERON	10 119,26 €
N°2018-21	Contrat de maintenance pour les chaudières et pour les VMC des bâtiments communaux	EMC2 05000 GAP <u>le lot n°1 :</u> maintenance des chaudières par an : <u>le lot n°2 :</u> maintenance des VMC par an :	6 552,00 € 672,00 €
N° 2018-22	AMO pour la conclusion d'un contrat d'assurance « cyber assurance »	AFC Consultants 84000 AVIGNON	852,00 €
N° 2018-23	AMO dans le cadre de la passation du marché de fourniture d'électricité	IT05 Hôtel du Département Place Saint Arnoux CS 66005 05008 GAP cedex	501,00 €
N° 2018-24	Mise en conformité de la défense extérieure contre l'incendie DECI	SAUR 04107 MANOSQUE Parking des Ecrins aux Claux Route du Forest	5 316.84 € 4 029.12 €
N° 2018-25	Travaux de renouvellement des peuplements forestiers travaux mécaniques de décapage du sol Parcelle n°31	BAROU Frères 05560 VARS	2 328,00 €

N°2018-26	Contrat de maintenance parc informatique de la Commune	KEL TECHNIC 05200 EMBRUN montant annuel de : De valider la PSE intégrée à la consultation et concernant le système de filtrage et de partage pour le serveur de l'école primaire un montant de :	4680,00€ 1491,60€
N°2018-27	Aménagement du parcours sportif de la Pinée	la procédure adaptée est déclarée infructueuse	

Après cet exposé du Maire, le Conseil municipal prend acte de 8 décisions sus-énoncées.

L'ordre du jour étant épuisé, **Le Maire**, clôt la séance du conseil municipal à 19h40.

Le Secrétaire de séance
Hervé WADIER

Le Maire
Dominique LAUDRÉ